

DELIBERATION 2017-14

LE 16 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 10 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. - Mme FABRY V.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PAINTRAND J-F. procuration à M. MERLIN D. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme GUIRAUD I. - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : Mme ESCRIG C. - M. VERNAY P.

ABSENTS : Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : *Publication de la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € H.T conclus par la Commune de Saint Jean de Védas pour l'année 2016*

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame le Maire met à la disposition du Conseil Municipal la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € HT, conclus par la Commune dans l'année 2016.

Le Conseil Municipal doit en prendre acte sans débat et sans vote.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND ACTE** de la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € H.T., conclus par la Commune dans l'année 2016.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,

